

Question écrite du 15 septembre 2010 de M. Simon Brandt: «Pourquoi le PFI 2011-2022 ne contient-il pas le projet de construction de la nouvelle patinoire?»

Le 18 juin 2010, un protocole d'accord a été signé entre les pouvoirs publics que sont la Ville et l'Etat avec le Genève-Servette Hockey Club.

Dans ce protocole figurait la promesse de réalisation d'une nouvelle patinoire pour la saison 2015-2016, délai qui est suffisamment proche pour normalement amener le Conseil administratif à nous présenter, d'ici à la fin de 2010, un crédit d'études de ladite infrastructure.

Pourtant, en date du 6 septembre 2010, le Conseil municipal a été saisi du point D-39 qu'est le plan financier d'investissement (PFI) 2011-2022 et dans lequel aucune mention de la construction d'une nouvelle patinoire ne figure (que ce soit comme crédit d'études ou de réalisation). Alors même que tout le monde s'accorde à dire qu'elle devrait avoir lieu sur le territoire de la Ville de Genève qu'est le secteur des Vernets.

Dans la mesure où il paraît inconcevable que le financement d'une telle infrastructure soit traité hors PFI, on est en droit de se demander si le Conseil administratif prévoit bel et bien de construire une nouvelle patinoire.

Est-ce à dire que non seulement le délai de 2015 ne sera pas respecté, mais que 2022 est également une date trop proche pour une réalisation?

En conséquence de quoi, je souhaiterais savoir:

1. Comment le Conseil administratif compte respecter l'échéancier prévu de 2015 pour la construction de la nouvelle patinoire.
2. Si le projet de construction d'une nouvelle patinoire sera traité hors PFI.
3. Quel sera l'apport du Canton et du secteur privé dans ladite construction.
4. Quand le Conseil municipal sera saisi du crédit d'études pour ce projet.